

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE

L'Agence des Economies Solidaires : qui sommes-nous ?

L'Agence des Économies Solidaires (AES), filiale de l'association Les Canaux, **accompagne les entreprises privées et les acteurs de la commande publique dans leurs politiques d'achats solidaires et circulaires**, avec pour ambition d'orienter ces opportunités économiques vers les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

En soutenant la création d'emplois non délocalisables, en permettant **l'accès durable à l'emploi des personnes en insertion et en situation de handicap**, en développant de **nouvelles filières** et de **nouveaux modèles de coopération** entre entreprises conventionnelles et entreprises de l'ESS, il s'agit de **faire des achats un accélérateur de développement économique territorial et d'innovation sociale**.

L'AES entend exercer une activité d'utilité sociale concourant au développement durable et à la transition énergétique, au renforcement de la cohésion économique et sociale des territoires, et au soutien de publics vulnérables, notamment par le développement de l'emploi des publics en insertion et en situation de handicap.

Par la composition de son actionnariat, la nature de ses ambitions, la portée de son activité, son mode de gouvernance et de fonctionnement, l'AES est constituée et agit conformément aux principes et valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Nos valeurs



L'Agence des Economies Solidaires, qui prolonge le projet associatif des Canaux, ancre son action **au plus proche des réalités du territoire**.

Nous avons à cœur de **co-construire les réponses les plus adaptées** aux problématiques et besoins identifiés avec et au service des acteurs de l'économie sociale, solidaire et circulaire. Cet esprit de coopération s'incarne dans nos actions de connexion, de **création de dialogue et de synergies entre les différentes parties prenantes** des projets que nous développons et accompagnons.



PERFORMANCE



RESPONSABILITÉ



AUDACE

L'Agence des Economies Solidaires s'engage à **faire des achats un accélérateur de développement économique territorial et d'innovation sociale, créateur d'emplois non délocalisables.**

Notre force c'est de créer du lien entre des acteurs qui souhaitent mettre en œuvre une politique d'achat durable et solidaire et des entreprises engagées dans une offre de service responsable. Ainsi, notre méthode est un **levier de performance** qui permet de produire des résultats et d'avoir des impacts concrets et mesurables au bénéfice de nos clients et des acteurs économiques engagés.

Conscients de l'urgence écologique et sociale face à laquelle nous devons agir, l'Agence des Economies Solidaires inscrit la **responsabilité sociale, environnementale** et **l'ancrage territorial** au cœur de son projet d'entreprise.

Notre Agence a été créée pour aider tous les acteurs économiques qui le souhaitent à devenir plus responsables socialement et écologiquement. Cela implique une certaine exemplarité. L'ensemble de notre équipe s'engage donc dans **un développement responsable de ses activités et respectueux des hommes et des femmes** avec lesquels nous sommes amenés à collaborer, à l'extérieur de l'Agence comme en son sein.

L'audace, c'est celle que nous avons de croire qu'un nouveau modèle de société plus juste, plus solidaire et inclusif est possible. Nous sommes convaincus que des solutions existent et nous travaillons à les faire connaître et émerger pour transformer les achats durablement.

Notre équipe sait se questionner face à de nouveaux défis, croit en sa capacité à **faire bouger les lignes** dans un esprit de collaboration avec ses partenaires.

Ainsi, **la valeur ajoutée de notre démarche** réside dans le rôle d'animation et dans l'accompagnement à la constitution de groupements que nous réalisons entre des acteurs économiques qui souhaitent renforcer leur démarche responsable.

Nos principes déontologiques

Les principes énoncés dans cette charte s'appliquent à :

- l'ensemble des salariés de l'Agence des Economies Solidaires
- toute personne exerçant une activité professionnelle pour le compte de l'Agence des Economies Solidaires

Des prescriptions complémentaires, relatives aux règles de passation des marchés publics, sont indiquées dans l'addendum et détaillent les conditions particulières de l'accompagnement et des missions de conseil que nous délivrons aux donneurs d'ordres soumis à la commande publique.

Transparence

Pour répondre aux besoins des donneurs d'ordres et des structures partenaires de l'ESS, nous devons les informer avec exactitude, transparence et loyauté.

L'Agence des Economies Solidaires s'engage à communiquer les informations publiées ou non confidentielles relatives à son organisation et sa structure capitalistique.

Dans ce cadre, l'AES fait connaître à son client les liens, qu'ils soient capitalistiques, financiers ou commerciaux, qu'elle entretient avec des partenaires, des fournisseurs ou d'autres clients qui seraient susceptibles de générer des conflits d'intérêt dans le cadre de l'exécution de ses missions.

L'AES est capable de justifier la démarche et les coûts de son intervention. Les honoraires de ses prestations reflètent la valeur des services rendus, les responsabilités et engagements pris.

Confidentialité

Veiller à la confidentialité des informations, c'est communiquer de façon responsable sur les données portées à la connaissance de l'Agence des Economies Solidaires et traiter avec la plus grande attention les informations qui lui sont confiées.

L'AES s'engage à garder confidentielles les informations de nature non-publiques dont elle est amenée à avoir connaissance par son client dans le cadre de la mission qu'elle mène auprès de ce dernier.

A cette fin, elle s'engage à mettre en œuvre tous les moyens appropriés permettant d'assurer la protection de ces informations et s'interdit de divulguer des informations qui seraient susceptibles de nuire à la réputation d'un de ses clients ou partenaires. Dans ce cadre, l'AES travaille dans le respect de la propriété intellectuelle de ses clients.

Intégrité et objectivité

L'intégrité des intervenants de l'Agence des Economies Solidaires, est à la base de la confiance de ses clients et de la crédibilité qu'ils accordent à leur jugement. L'AES s'engage à ne pas se mettre dans une situation qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de l'exécution de ses missions.

En matière de gouvernance, une dissociation des pratiques commerciales de l'AES et des missions d'intérêt général de l'association Les Canaux est opérée à travers le cloisonnement des missions confiées et la confidentialité des informations traitées de part et d'autre.

A chacune des étapes de l'accompagnement de ses clients, l'AES applique une vigilance particulière sur le risque de conflit d'intérêt et la non-immixtion dans les décisions de ses clients et partenaires. Cette vigilance renforcée est détaillée dans l'addendum, notamment s'agissant des conditions relatives à l'accompagnement sur des marchés publics.

Enfin l'AES refuse tout avantage ou arrangement qui altère l'objectivité et l'impartialité du conseil et la qualité des services rendus.

Loyauté des pratiques commerciales

L'Agence des Economies Solidaires a tout intérêt à promouvoir un secteur d'activité aux pratiques dignes de confiance auprès de l'ensemble de ses partenaires.

L'AES s'engage vis-à-vis de ses clients, partenaires ou concurrents à des pratiques commerciales saines et loyales fondées sur le respect mutuel.